

Feucherolles, le 14 novembre 2023

Destinataires :

Président(e)s de clubs

Objet : Raquettes F.F.T. 2024

Epreuve féminine par équipes

Réservée aux joueuses non classées jusqu'à 30/4

Cher(e)s Président(e)s,

La FFT a souhaité mettre à l'honneur la **phase club** des Raquettes FFT. Nous souhaitons que cette phase vous permette de fédérer vos joueuses et leur fasse « goûter » au plus vite aux joies d'une compétition ludique où règne le bon esprit. Nous vous proposons de l'organiser dès maintenant.

Pour rappel, vous pouvez inviter des **non-licenciées** à participer à cette 1^{ère} étape.

ORGANISATION :

- 1- **INSCRIPTION DES EQUIPES** (avant le 12 janvier 2024)
 - Envoi de la fiche d'inscription - Les clubs s'inscrivent directement auprès du Comité départemental (voir bulletin ci-joint). Vous pouvez saisir les informations directement sur la fiche d'inscription, l'enregistrer et la retourner auprès de Christelle HERBERT (christelle.herbert@fft.fr)
 - Chaque club inscrivant au moins une équipe (et au maximum 2) s'acquittera d'un **droit d'inscription de 20 € par club**. Paiement par virement ou chèque.
 - Toutes les participantes des éditions précédentes peuvent se réinscrire. (Sauf les 4 joueuses de l'équipe de l'U.S Marly le Roi qui ont participé à la phase finale à Saint Malo en septembre 2023).

- 2- **PHASE CLUB** (jusqu'au 1^{er} février 2024)

- 3- **PHASE COMITE** – Retour de la liste des joueuses (au plus tard le 1^{er} février 2024)
 - Tenir compte du **classement mensuel d'octobre 2023**.
 - Renvoi de la fiche équipe complétée. Vous pouvez saisir les informations directement sur la fiche d'inscription, l'enregistrer et le renvoyer par mail. Le retour par courrier est facultatif.
 - **Il y aura deux phases : le tableau principal, puis le tableau de la consolante** avec un format identique à celui des Yvelinoises.
Ainsi chaque équipe jouera au moins 2 matchs.

- Equipe de 4 joueuses (2 simples et un double) licenciées en 2024 + 1 remplaçante maximum – Indiquer la Capitaine parmi les 4 joueuses « titulaires ».
- Animation sportive non homologuée strictement réservée **aux joueuses de 18 ans et plus NC, 40, 30/5 et 30/4, et n'ayant jamais été classée 30/3 ou mieux.**
- Participation possible de 2 joueuses âgées de 15 à 18 ans (nées entre 2006 et 2008).
- La remplaçante, si besoin, aura un classement égal ou inférieur à la joueuse remplacée.
- Les rencontres se jouent en **1 set gagnant** avec jeu décisif à 6/6 ; à 40A, les avantages sont joués.
- **Nouveauté 2024** : Les balles utilisées sont des balles traditionnelles.

ATTENTION :

- La phase club devra impérativement être terminée **avant le 1^{er} février 2024.**
- Pour la phase Comité, l'animation sportive des « Raquettes F.F.T.» se tiendra de mars 2024 à début juin 2024.
- Une phase Ligue Ile de France, avec l'équipe vainqueur du Comité des Yvelines, se tiendra lors d'un week-end fin juin 2024. Enfin, la phase nationale se déroulera courant septembre 2024 au ANGERS Tennis Club.

Le règlement sera téléchargeable et imprimable via le site du Comité :

<https://tennis-idf.fr/yvelines/>, cliquer sur « COMPÉTITION » puis « Raquettes FFT ».

Si vous souhaitez plus de renseignements, je suis à votre disposition (06.15.15.06.57).

Dans l'attente de vous revoir, recevez, Cher(e)s Président(e)s, mes amitiés sportives.



Lise BRIZARD

Présidente de la Commission du Tennis Féminin

P.J. : Règlement

Copie : Francis EVEILLARD – Président du Comité

